

AJ La Boisse

Association type Loi 1901

Siège social : Salle Polyvalente des Gravelles – 01120 La Boisse



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021 / 2022

NOM :
PRENOM : SEXE : F – M
DATE DE NAISSANCE : CATEGORIE (si connue):
CLASSEMENT :
NUMERO DE LICENCE (SI EXISTANTE) :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TEL père : TEL mère : Tel enfant :
ADRESSE INTERNET (E-MAIL) :

JE PRENDS UNE LICENCE :

*Possibilité de paiement en 2 fois
(encaissements : septembre et octobre)
Partenaire Caf, M'ra, et ANCV*

	Inscription avant le 30 septembre 2021	Inscription à partir du 1er octobre 2021
PROMOTION (loisir) Nés après 2010	70€	90€
PROMOTION (loisir) Nés 2004 à 2010	90€	110€
PROMOTION (loisir) Nés avant 2004	100€	120€
COMPETITION (trad) Nés après 2005	105€	125€
COMPETITION (trad) Nés 2005 et avant	115€	135€

Organisation des entrainements :

Pour les licences COMPETITION, entrainements tous les jeudi à partir du 09 septembre 2021:

- 18h30 - 20h00 pour les jeunes
- 20h00 - 21h30 pour les adultes

Pour les licences PROMOTION jeunes, entrainements le Mercredi à partir du 23 septembre 2021 de 18h00 à 20h00

ELEMENTS A FOURNIR

- La **Fiche d'inscription** remplie, page 1/2
- L'**autorisation parentale** remplie, pour les mineurs, page 2/2.
- Un **CERTIFICAT MÉDICAL** (avec mention **COMPETITION**) pour les adultes.
- Le(s) **RÈGLEMENT(s)** par **chèque(s)** à l'ordre de : "**AJ La Boisse**".

SITE INTERNET : www.ajlaboisse.fr et droit à l'image

- J'autorise L'AJ La Boisse à faire paraître des photos de moi-même ou de mon enfant sur
 Je n'autorise pas le site internet du club ou autres support valorisant la pratique du tennis de
table :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AJ La Boisse, visible sur www.ajlaboisse.fr

lu et approuvé le : Nom, prénom :

(responsable légal pour les
mineurs)

Signature

AJ La Boisse

Association type Loi 1901

Siège social : Salle Polyvalente des Gravelles – 01120 La Boisse



SAISON 2021/22

Ami pongiste,

C'est bientôt la reprise et si tu souhaites adhérer ou renouveler ton adhésion, au club de l'AJ La Boisse, voici les éléments à fournir et que tu devras remettre **dans les meilleurs délais, datés et signés** à : Louis Lambert, Gilles Adellon ou Olivier Courjault (si tu veux tout envoyer en ligne, fais le à louis01ttlb@gmail.com ou gadellon@free.fr ou olicour@free.fr)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (Nom – Prénom)

Demeurant à

Agissant en qualité de (*raier les mentions inutiles*) père / mère / tuteur, de l'enfant (Nom – Prénom)

.....

- Autorise l'encadrant des séances de Tennis de Table à prendre sur avis médical, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation (médecin, SAMU, transport clinique ou hôpital le plus proche),
- Autorise les encadrants de l'AJ La Boisse ou les parents accompagnateurs à véhiculer mon enfant dans le cas de sorties de courte durée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AJ La Boisse, visible sur www.ajlaboisse.fr et notamment que :

Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée de la salle des cours et s'assurer de la présence des animateurs pour les confier à ceux-ci.

Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) dès la fin de l'activité.

En dehors des heures d'entraînement, l'AJ La Boisse. se dégage de toute responsabilité.

Lu et approuvé le :

Signature

ENCADREMENT

1 à 2 fois dans l'année, seriez-vous prêt à accompagner votre enfant, ainsi que ses camarades de la même équipe, sur leur lieu de compétition ?

OUI

NON

EVENTUELLEMENT

BENEVOLAT

L'AJ La Boisse entrevoit cette saison certaines actions et animations afin d'accroître la convivialité. Toutes ces initiatives ne pourront être envisageables sans aide.

Par conséquent, mais sans obligation de votre part, nous nous permettons de vous poser la question suivante, afin d'avoir une première idée du nombre de personnes auxquelles nous pourrions faire appel en cas de besoin, et ainsi avoir un aperçu de la faisabilité ou non de ces projets.

Je suis prêt(e) à vous aider en cas de besoin :

Je ne souhaite pas participer à l'organisation :



AJ LA BOISSE - Tennis de Table

En tant que Club Associatif et à ce titre , organisme habilité selon l'article 200 du CGI, sachiez vous que votre club était en capacité de recevoir des dons de votre part, ceux-ci vous ouvrant droit à des réductions fiscales de 66% .

Article 200

- Modifié par [Décret n°2017-698 du 2 mai 2017 - art. 1](#)

1. Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements,

Si vous souhaitez pouvoir bénéficier de ces réductions fiscales, tout en favorisant le club dans lequel vous avez choisi d'inscrire vos enfants, nous sommes à même de vous établir le formulaire CERFA 11580-03 correspondant à votre don.

A titre d'information, voici quelques exemples de dons avec leur coût réel pour vous et le montant de votre réduction d'impôts correspondante :

Montant du don	réduction possible	Coût réel
25,00 €	16,50 €	8,50 €
50,00 €	33,00 €	17,00 €
75,00 €	49,50 €	25,50 €
100,00 €	66,00 €	34,00 €
150,00 €	99,00 €	51,00 €

Si cette proposition est susceptible de vous intéresser, merci de bien vouloir remettre le formulaire ci après auprès de Louis LAMBERT lors des entraînements du mercredi ou lors de ceux du jeudi, ou nous retourner la partie de formulaire ci - après à gilles.adellon@gmail.com ou à louis01ttlb@gmail.com



PROPOSITION DE DON

Je soussigné(e)

suis intéressé(e) par une proposition de don à votre association pour un montant de Euros, que je vous ferai parvenir en espèces par chèque bancaire

Il est entendu que celui-ci, conformément à l'article 200 du CGI, me permettra de favoriser l'association et la promotion du tennis de table au sein de l'AJ La Boisse, tout en me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Je vous remercie de bien vouloir me faire établir en conséquence, une déclaration "Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général" pour le montant que j'ai choisi.

Voici mes coordonnées pour l'établissement de ce formulaire :

Mr Mme Mlle

Adresse :

Code postal : VILLE :

Date : ... / ... /

Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ___/___/___

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal